



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2019**  
IMPÔT SUR LES REVENUS  
de l'année 2018

La notice de cet avis  
est disponible dans  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) via la  
barre de recherche

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis).

M BERNARD JEAN-CHRISTOPHE  
2 TER  
2 RUE LA PETITE RUE  
41000 BLOIS

41001

Vos références

Votre situation

**Pour accéder à votre espace particulier**

Numéro fiscal (C) : 05 08 440 846 445

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 20 626

Référence de l'avis : 19 41 A157770 43

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

2 TER  
2 RUE LA PETITE RUE  
41000 BLOIS

Numéro FIP : 410 29 80 2241517789 3 A

Numéro de rôle : 016 A

Date d'établissement : 24/07/2019

**MONTANT DE VOTRE IMPÔT**

**0 €**

**Montant restitué**

**153,00 €**

Vous serez remboursé (e) prochainement par virement sur le compte :

FR76 1440 6013 1077 8951 9590 722

CRCA LES MONTILS

Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du  
prélèvement à la source, votre imposition sur les  
revenus non exceptionnels de 2018 est annulée.**

**Vous conservez le bénéfice de vos réductions et  
crédits d'impôts.**

**Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de  
cet avis.**

Vos démarches

- ⇒ **Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 \*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H  
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BLOIS - S.A.I.D. BLOIS - VALLEE DE LA CISSE  
10 RUE LOUIS BODIN CS 50001 - 41026 BLOIS CEDEX  
Tél : 02 54 55 70 58

\* (Service gratuit + coût de l'appel)

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.*

*Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
D		1							1.5

**COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS** (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1440 6013 1077 8951 9590 722

CRCA LES MONTILS

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
BNC professionnels déclarés.....	20624			
BNC pro. hors quotient imposables.....	20624			
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				20624
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>20624</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>20624</b>
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	2
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				795
Décote.....				- 600
Réduction sous condition de revenu.....				- 39
Impôt avant réductions d'impôt.....				156
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			153	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>- 153</b>
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>				<b>3</b>
<b>Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt.....</b>			<b>3</b>	
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>		<b>Montant calculé</b>	<b>Montant retenu</b>	
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		156	156	- 156
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....				- 153
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....				153
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
<b>Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....</b>				<b>20626</b>
<b>PRELEVEMENT A LA SOURCE</b>				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

>>> Suite de votre avis

éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](http://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401